



*/// Visites guidées ///*

## */// Conditions générales ///*

### **1. Contenu de la visite**

La visite de la Cité RTBF (Bd Reyers, 52 – 1044 Bruxelles) comprend, en fonction des disponibilités du moment, la découverte des studios radio et TV, les infrastructures techniques et les décors.

### **2. Durée de la visite**

La durée de la visite se situe entre 1h30 et 2 heures.

### **3. Conditions d'inscription et dispositions particulières**

La visite n'est permise qu'en groupe et uniquement sur réservation.

La réservation peut se faire par téléphone au 02/737 28 52 ou via le formulaire d'inscription en ligne sur [www.rtbef.be/entreprise](http://www.rtbef.be/entreprise).

L'âge minimum conseillé est fixé à 8 ans.

Afin que la visite se déroule dans les meilleures conditions, il est demandé de **respecter les quelques dispositions suivantes** :

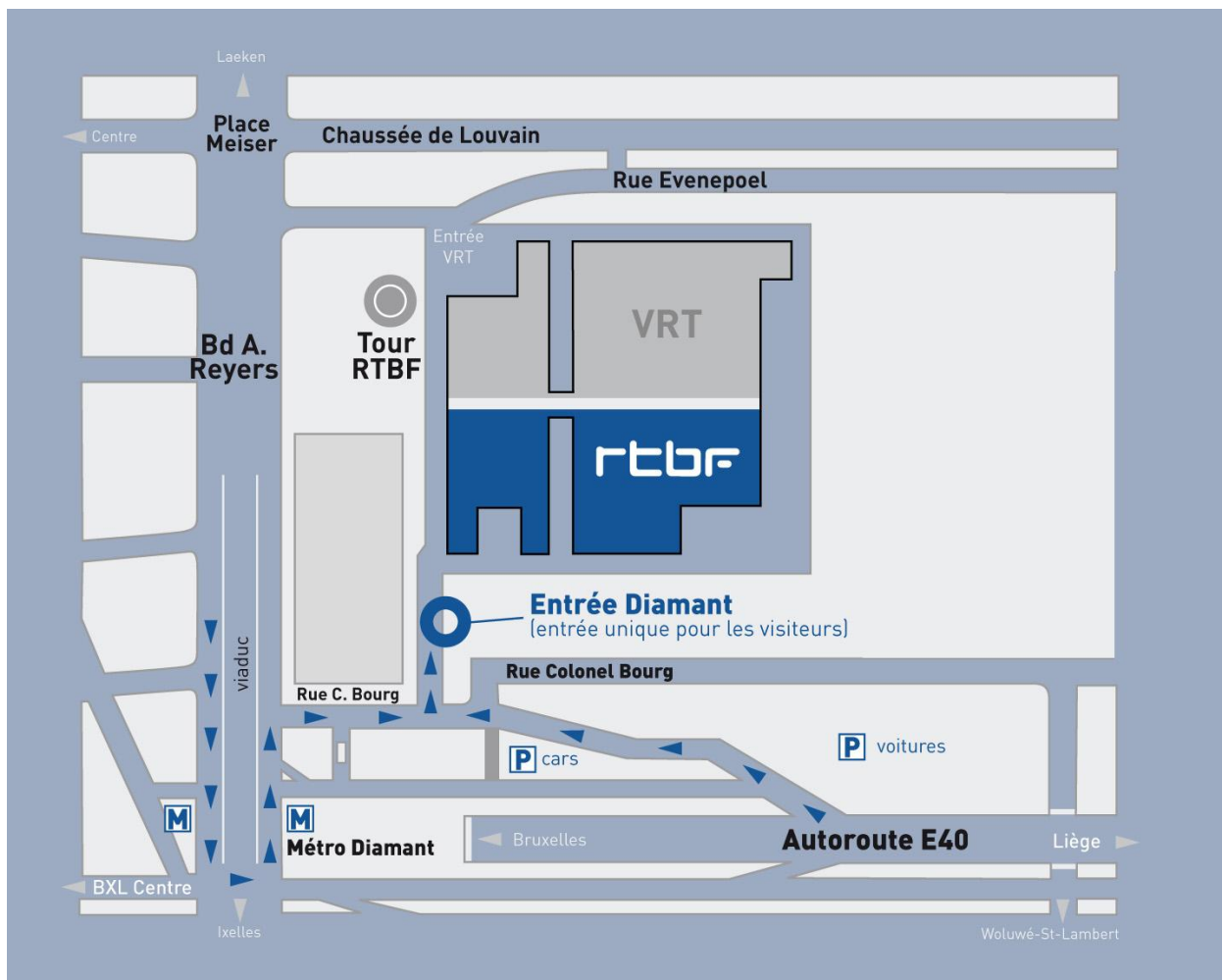
- Chaque groupe doit être porteur du document de confirmation reçu en retour de l'inscription et qui sert de document d'accès.
- La liste des participants doit impérativement être déposée à l'entrée avant la visite.
- Les groupes doivent se former complètement avant de franchir les portillons d'accès à la Cité de la RTBF. Aucune personne ne peut quitter les bâtiments avant la fin de la visite. La visite sera interrompue immédiatement à la moindre éventuelle indiscipline.

## 4. Accès et parking

L'arrivée et l'entrée dans les bâtiments de la RTBF se fait par la rue Colonel bourg (voir plan ci-dessous/voir aussi le plan d'accès Google maps en ligne sur [www.rtbef.be/entreprise](http://www.rtbef.be/entreprise)).

Le stationnement des véhicules n'est pas prévu à l'intérieur de l'enceinte de la RTBF, mais celui-ci est possible à proximité de l'entrée ou au parking gratuit « Métro-Diamant » situé à 50 m.

Le bâtiment est accessible aux handicapés en voitures.



## 5. Participation aux frais

La participation aux frais de visite est fixée à 5 euros pour les adultes et 4 euros pour les enfants et étudiants avec un forfait minimum de 60 euros pour les petits groupes composés d'un nombre insuffisant de participants (moins de 12 adultes ou moins de 15 enfants/étudiants). Ces montants sont doublés si la visite est demandée dans une autre langue que le français.

La gratuité est offerte aux enseignants accompagnateurs de groupes scolaires.

Le paiement sera effectué au compte BE91-0011-3334-5976 (code BIC : GEBA BE BB) de la RTBF avant la visite et la preuve de paiement sera présentée spontanément au guide.

Pour les groupes extérieurs à la Belgique, le paiement complet s'effectuera impérativement dans un délai d'un mois minimum avant l'événement.

## **6. Annulation, changements du nombre de participants et retards**

L'annulation ou la révision du nombre s'effectuera sans aucun frais jusqu'à deux jours ouvrables avant la visite et le montant éventuellement versé sera intégralement remboursé. Dans un délai plus court, la participation est considérée comme acquise et le montant reste dû.

Le non-paiement de la participation aux frais ne pourra en aucun cas être considéré comme une annulation.

Il est possible de signaler les retards de dernière minute de préférence au 02/737 28 52 ou éventuellement au bureau d'accueil de la Cité RTBF (Entrée Diamant – voir plan ci-dessus), situé rue Colonel Bourg, au 02/737 45 80 ou via l'adresse [diamant@rtbf.be](mailto:diamant@rtbf.be).

## **7. Responsabilités et interdictions particulières**

Il est interdit de fumer, enregistrer, photographier ou filmer durant la visite.

Il est interdit aux organisateurs de voyages promotionnels de proposer la visite de la RTBF sur dépliants « toutes boîtes » à côté de démonstrations publicitaires, colis cadeaux ou autres.

La visite des installations est organisée sans engagement ni responsabilité pour la RTBF, l'acceptation de la visite valant accord sur ce point.

## **8. Renseignements complémentaires**

Toute demande de renseignements complémentaires peut être prise auprès de **Jean-Louis Frisque** au 02/737 28 52 ou par mail à [visites@rtbf.be](mailto:visites@rtbf.be).